

CQP Accrocheur-rigger ^[1]

Les points forts du CQP

Un **certificat national** créé en 2014 par le milieu professionnel et délivré par la CPNEF-SV, qui permet de reconnaître le métier.

Le CQP est enregistré au RNCP (en cours de renouvellement début 2020).

De **réels débouchés** : le métier recrute et le CQP est demandé

De **nombreux secteurs d'emplois** : spectacle vivant, événementiel, parcs de loisirs et d'attractions...

Des **évolutions possibles** vers les métiers de chef rigger, technicien de structure, cordiste, technicien de plateau, régisseur scène...

Employeurs, le CQP vous assure :

- de recruter des salariés compétents.

- que toutes les conditions de sécurité sont réunies.

- d'accompagner l'évolution professionnelle de vos salariés en leur proposant de valider leurs compétences par une certification

Professionnels, le CQP vous assure de :

- vous former au métier dans toutes ses composantes de façon approfondie

- d'effectuer votre stage dans un organisme agréé qui propose une formation de qualité

- d'obtenir une certification reconnue officielle validant vos compétences, inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

- de faciliter le financement de votre formation via l'Afdas ou Pôle emploi

Plus de 130 techniciens ont déjà obtenu le CQP, aussi bien des hommes que des femmes.

Sa détention n'est pas obligatoire pour exercer en tant qu'accrocheur-rigger mais elle est fortement recommandée. De ce fait, ce CQP s'impose progressivement car il est de plus en plus demandé par les employeurs.

En pratique

Le métier d'Accrocheur-Rigger

L'Accrocheur (ou "Rigger" selon l'appellation anglophone usitée dans le milieu professionnel) est un technicien du spectacle vivant chargé d'accrocher/décrocher des matériels (moteurs, structures, élingues, etc.) permettant par la suite l'installation d'équipements son, lumière, vidéo, agrès, décors... Parmi les premiers à arriver dans les lieux où se dérouleront les spectacles ou événements, fixes ou éphémères, ils préparent donc le terrain pour les autres équipes. Ils interviennent en équipe, et travaillent au sol et en hauteur (sur gril et poutrelles).

Les compétences validées par le CQP

Le CQP Accrocheur-Rigger est composé de 3 blocs de compétences.

Bloc de compétence n°1 : Travail en hauteur et travaux sur corde dans le spectacle

Bloc de compétences 2 : Préparation et organisation de l'accroche et du levage du spectacle

Bloc de compétence n°3 : Montage, exploitation et démontage des systèmes d'accroche-levage du spectacle

Consulter le détail des activités et des compétences visées par le CQP : le référentiel ^[2]

En formation, il est possible de suivre :

- 1) les 3 blocs en continue, dans le même stage, qui durera environ 180 heures
- 2) les blocs séparément, mais en commençant obligatoirement par le bloc 1.

En VAE, il faudra valider l'ensemble des compétences listées dans tous les blocs.

A l'issue des épreuves d'évaluation, sur la base des résultats, le candidat pourra obtenir le CQP ou certains des blocs.

Modalités d'accès au CQP

Par la formation : cursus complet d'environ 180 heures dans un organisme agréé, ou parcours par blocs de compétence ; dépôt d'une demande auprès d'un organisme agréé par la CPNEF-SV

Par la VAE (validation des acquis de l'expérience), dépôt d'une demande auprès d'un organisme agréé par la CPNEF-SV

Les cordistes, détenteurs d'un CQP ou d'un titre professionnel de cordiste, sont dispensés de passer le bloc 1 "Travail en hauteur et travaux sur corde dans le spectacle".

Prérequis

Pour pouvoir obtenir le CQP, le candidat doit justifier obligatoirement de :

- 1) Le brevet de sauveteur-secouriste du travail en cours de validité.
- 2) La préparation à l'habilitation électrique BS et BE manoeuvre.

Les prérequis peuvent être satisfaits avant ou pendant la formation préparant au CQP (ou pendant le parcours VAE).

Contacter les organismes agréés

Les personnes souhaitant préparer le CQP Accrocheur-Rigger (par la formation ou la VAE) doivent contacter directement l'organisme de leur choix agréé par la CPNEF-SV parmi les suivants :

Rig'Up Formation [3] (Nantes) **La Filière CFPTS** [4] (Bagnolet), **Arkalya Formation** [5] (Grand est), le **CNAC** [6](Chalon en champagne)

Agenda des sessions de formation préparant au CQP programmées : ouvertes à l'inscription

Sessions	Organismes à contacter
Session : du 15 février au 23 mars - Nantes Session : du 2 avril au 11 mai - Nantes Session : du 27 septembre au 3 novembre	Rig up formation
Session : du 22 février au 26 mars Colmar Session : du 26 avril au 28 mai Chalon-sur-Saône	ARKALYA formation
Session : 8 février 2021 au 12 mars 2021 Bagnolet	La Filière CFPTS
Session : 1 février 2021 au 5 mars Chalon en Champagne	CNAC

Chaque stage propose environ 10 places.

Insertion professionnelle et bilan

De 2014 à décembre 2019 : 151 personnes ont présenté le CQP et 136 l'ont obtenu (150 par la formation et 1 par VAE).

Taux de réussite : 90%.

Le CQP a été obtenu tant par des hommes (127) que des femmes (9).

93% des personnes ayant préparé le CQP exercent métier de Rigger.

L'ensemble des Accrocheurs-Rigger exercent en tant que salariés intermittents du spectacle (CDD dit d'Usage) pour différents employeurs.

Ils exercent majoritairement à temps partiel et ont fréquemment d'autres activités, principalement en tant que techniciens dans le domaine plateau/scène/chapiteau. La majorité évolue vers l'emploi de Chef Rigger.

Bilan complet [7]

Enregistrement au RNCP

Le CQP Accrocheur-Rigger est une formation certifiante enregistrée au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de France compétences

Fiche numéro :

RNCP 34938

Décision de ré-enregistrement

14/09/2020

[Voir la fiche](#) [8]



FRANCE
compétences

CERTIFICATION

enregistrée au RNCP

Ce CQP a été créé par la CPNEF-SV dans le cadre de son Observatoire prospectif des métiers, des qualifications du spectacle vivant, avec le financement de l'Afdas.



Afdas.

URL source: <http://cpnefsv.org/formations-agreees/cqp-certificats-qualification/cqp-accrocheur-rigger>

Liens

[1] <http://cpnefsv.org/formations-agreees/cqp-certificats-qualification/cqp-accrocheur-rigger>

[2] [https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/H-Formations-agreees/CQP accrocheur rigger/2-%20CQP%20AR%20ref%C3%A9rentiel%20activit%C3%A9s%20C%20comp%C3%A9tences%20%20et%20certifications.pdf](https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/H-Formations-agreees/CQP%20accrocheur%20rigger/2-%20CQP%20AR%20ref%C3%A9rentiel%20activit%C3%A9s%20C%20comp%C3%A9tences%20%20et%20certifications.pdf)

[3] <http://www.rigupformation.fr/>

[4] <https://www.cfpts.com/>

[5] <http://arkalya.eu/>

[6] <https://www.cnac.fr/>

[7] [https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/H-Formations-agreees/CQP accrocheur rigger/Bilan%20mise%20en%20oeuvre%20CQP%20AR%202014-2015-2016-2017-2018-2019%20-%20d%C3%A9tail%20pour%20RNCP.pdf](https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/H-Formations-agreees/CQP%20accrocheur%20rigger/Bilan%20mise%20en%20oeuvre%20CQP%20AR%202014-2015-2016-2017-2018-2019%20-%20d%C3%A9tail%20pour%20RNCP.pdf)

[8] <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34938/>